## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE



Zone Spéciale de Conservation FR1100801

« Basse vallée du Loing »

Document d'objectifs tome 2

Orientations, Objectifs et actions



Documents réalisés par			
SEINE MARNE 7	Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD77)	Sylvestre PLANCKE Olivier RENAULT Christian DESMIER	
faune, flore & environmement	BIOTOPE – Agence Bassin Parisien E-mail : agencebassinparisien@biotope.fr Site Internet : www.biotope.fr	Miguel DA COSTA NOGUEIRA	

#### **SOMMAIRE**

<ol> <li>CHAPITRE 2 : Pro</li> </ol>	OGRAMME D'ACTIONS	4
I.1 THEMATIQUE 1: G	ESTION DES ESPECES ET DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	4
I.2 THEMATIQUE 2 : CO	OMMUNICATION, SENSIBILISATION ET ANIMATION	4
I.3 THEMATIQUE 3: SI	UIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES	5
I.4 OUTILS DE MISE EN	ŒUVRE DE NATURA 2000	5
I.4.1 Les outils (	contractuels : les contrats et la charte	5
1.4.2 Les mesur	es non contractuelles	5
I.4.3 L'Animatio	on	5
	tils ne relevant pas du cadre Natura 2000	
	OBJECTIFS ET ACTIONS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	
	NS, OBJECTIFS ET ACTIONS LIES AU SITE NATURA 2000 « BASSE VALLEE DU LOING »	
	ATION DES ACTIONS	
	IOSTC AUX ACTIONS	
	F PRECONISATION DE GESTION	
	FICHES ET DES CAHIERS DES CHARGES	
	S ET CAHIER DES CHARGES	
	ON DES NIVEAUX D'EAU DANS LE MARAIS D'EPISY	
	RISE DE L'EXPANSION DE LA CLADIAIE PAR FAUCHE AVEC EXPORTATION	
	FIEN DE LA VEGETATION DES BERGES, ET CONSERVATION D'UNE PENTE DOUCE	
	ROLE DES POPULATIONS D'ESPECES ALLOCHTONES	
	TIEN DES MILIEUX OUVERTS ET STRATES HERBACEES PAR UNE GESTION EXTENSIVE	
	E ET DEBROUSSAILLAGE DES LIGNEUX AVEC EXPORTATION	
ACTION P3 DECAP	PAGE LEGER EN VUE D'UNE RESTAURATION ECOLOGIQUE	19
	NISATION DE SORTIES DECOUVERTE DU SITE NATURA 2000	
	EN RELATION SYSTEMATIQUE ENTRE L'ANIMATEUR ET LA STRUCTURE ORGANISATRICE DE	
	E COHERENCE ENTRE LES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION ET LE DOCUMEI	
	TON ET DIFFUSION DU SUPPORT DE COMMUNICATION PAPIER ET/OU NUMERIQUE VISAN	
	SUR LES HABITATS, LES ESPECES ET LES ACTUALITES DU SITE NATURA 2000	
	ATION DE GROUPES THEMATIQUES ET DE JOURNEES DE FORMATION ET VALORISATION DI JES MISE EN OEUVRE SUR LE SITE	
	E L'EVOLUTION DE POPULATIONS DES ESPECES AINSI QUE DES HABITATS D'INTERET	23
	E L EVOLUTION DE POPOLATIONS DES ESPECES AINSI QUE DES HABITATS D'INTERET	2/
	DE LA QUALITE PHYSIQUE ET CHIMIQUES DE l'EAU ET DES ZONES HUMIDES	
	DE L'EFFET DU PÂTURAGE LIE A LA GESTION	
	ILLANCE DES POPULATIONS D'ESPECES ALLOCHTONES	
	ITE NATURA 2000 « BASSE VALLÉE DU LOING »	
	ents et recommandation de gestion	
	ents relatifs à l'ensemble du site Natura 2000 « Basse vallée du Loing »	
3 3	ents relatifs aux milieux humides	
	ents relatifs aux milieux prairiaux et agricoles	
	e d'adhésion a la charte Natura 2000	
	e a danesion a la charte Natura 2000	
_	ISTE DES MOLECULES ANTIPARASITAIRES ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMEN	_
	OMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE	
	ROTOCOLE DE SUIVI DE LA PRESSION DE PATURAGE DU CD 77 SUR L'ENS MARAIS D'EPISY (A TITRE	
D'EXEMPLE)		35
	LISTE DES TABLEAUX	
abifau 1 : Orifntation	IS, OBJECTIFS ET ACTIONS LIES A L'ENSEMBLE DU SITE NATURA 2000 « BASSE VALLEE DU LO	DING ))
	THESE DES ORIENTATIONS ET ACTIONS LIEES AUX ESPECES DE LA DIRECTIVE AYANT JUSTIFIE LA	0
DESIGNATION DU SITE.		9

### I. CHAPITRE 2: Programme d'actions

Le maintien, voire le rétablissement, des habitats naturels et des habitats d'espèces et des espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable passe par plusieurs types d'intervention. Trois grandes thématiques peuvent être dégagées : la gestion des habitats et des espèces, la communication et la sensibilisation, les suivis et l'amélioration des connaissances et de l'animation du docob. Elles doivent permettre par leur action conjuguée, de répondre aux objectifs de la directive Habitats.

### 1.1 Thématique 1 : Gestion des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Sous cette thématique sont rassemblées les actions de gestion préconisées pour assurer le maintien des habitats naturels (habitats d'intérêt communautaire et prioritaires) et les espèces d'intérêt communautaire. Au cours de leur élaboration, sont pris en compte :

- Les instruments de planification existants et disponibles.
- Les moyens économiques, humains et financiers mobilisables.
- Les projets, besoins ou attentes des différents acteurs présents sur le site (discutés lors des réunions de groupes de travail).

La plupart des mesures de gestion proposées dans le Docob s'adressent aux principaux gestionnaires du site (Conseil Départemental de Seine-et-Marne et Eau de Paris), non que leurs pratiques soient systématiquement les principales menaces des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire ciblés, mais parce que les actions de gestion du site Natura 2000 s'adressent particulièrement à eux.

Ces actions cherchent à concilier les activités économiques avec le maintien des habitats naturels et des habitats d'espèces. Le maintien des écosystèmes et de la biodiversité assure la pérennité des activités économiques et de loisir puisqu'ils sont le « support » des activités humaines.

## **1.2** Thématique 2 : communication, sensibilisation et animation

La communication autour du docob est un élément essentiel pour rendre possible l'appropriation locale de la démarche Natura 2000. Ce n'est qu'avec le soutien des acteurs locaux qu'une gestion durable des habitats naturels et des habitats d'espèces pourra être menée.

Les actions d'animation consistent en la coordination et le suivi de la mise en œuvre du docob, aux démarches de facilitation de l'adhésion autour des objectifs du Docob et des mesures contractuelles proposées.

## 1.3 Thématique 3 : Suivi et amélioration des connaissances

Pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion préconisées, il est impératif de mettre en place des suivis de l'état de conservation de populations et/ou d'habitats, de la dynamique des milieux, etc. Cette thématique est très importante car elle doit permettre de réviser et, le cas échéant, d'améliorer voire de réorienter, la mise en œuvre du docob sur le terrain.

Bien que des études aient déjà été réalisées sur le site avant et pendant l'élaboration du docob et sa mise en œuvre durant la période 2004-2015, des inventaires ou études complémentaires ont été nécessaires afin de mieux connaître les espèces et habitats d'intérêt communautaire et leur évolution sur le site.

Des études complémentaires sur les habitats naturels d'intérêt communautaire ont été réalisées pour affiner l'état des lieux et pour obtenir une connaissance précise de la répartition des formations végétales couvrant la zone spéciale de conservation (ZSC).

#### 1.4 Outils de mise en œuvre de Natura 2000

Une fois le document d'objectifs approuvé par le Préfet, la phase de mise en œuvre, dite phase d'animation, de ce plan de gestion concerté se met en place.

#### 1.4.1 Les outils contractuels : les contrats et la charte

Les principaux outils de mise en œuvre du Docob au niveau local sont prioritairement de nature contractuelle. Les contrats rémunérés, contrats Natura 2000, qui sont de 3 types :

- Les contrats Agricoles pour les parcelles agricoles déclarées à la PAC basés sur le dispositif des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) (non appliquées ici).
- Les contrats Forestiers, pour les parcelles forestières (non appliquée ici).
- Les contrats Non agricole et Non forestier, pour des parcelles non agricoles et non forestières.

La charte Natura 2000 propose un ensemble d'engagements non rémunérés ainsi que des recommandations.

#### 1.4.2 Les mesures non contractuelles

Certaines actions du docob, qui ne sont pas des actions de gestion des habitats naturels et des habitats d'espèces, sont définies dans ce document comme relevant de l'animation. La mise en œuvre de ces actions ne dépend pas d'un cahier des charges et elle ne donne pas lieu à la signature d'un contrat.

Les mesures non contractuelles concernent principalement les actions de sensibilisation et de communication, ainsi que les suivis scientifiques et d'accroissement des connaissances. Elles bénéficient d'autres sources de financement, dont des financements de l'Etat.

#### I.4.3 L'Animation

Il s'agit notamment de mettre en adéquation l'animation entre la gestion effectuée par Eau de Paris et par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne.

#### 1.4.4 Autres outils ne relevant pas du cadre Natura 2000

Dans le cadre de ce docob, sont principalement concernées des actions à conduire ou à poursuivre dans le cadre de projets ou programmes relatifs à la gestion de l'eau et/ou des zones humides et des milieux ouverts à l'échelle du site. Comme les actions menées par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Un lien étroit sera fait avec les démarches contractuelles et certaines thématiques seront traitées de manière conjointe avec les partenaires. La programmation financière s'inscrit dans le cadre du Règlement (UE) n °1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural, le Document de Cadrage National (DCN) qui définit notamment les mesures qui peuvent être mobilisées pour le financement de Natura 2000, et le Programme de développement rural d'Ile-de-France (PDR) qui développe la stratégie pour l'utilisation des de fonds publics disponibles pour la période 2014-2020. Les objectifs principaux du PDR sont de préserver les ressources naturelles, de développer les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et soutenir la compétitivité de l'agriculture régionale.

## II. ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Il s'agit, dans ce chapitre, d'identifier les orientations relatives aux habitats, à la faune et la flore des milieux forestiers, humides et agropastoraux. Ces orientations valent non seulement pour les habitats et les espèces d'intérêt communautaire mais aussi pour l'ensemble du site Natura 2000.

**Orientation 1 :** Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, landes et marais, et de leur fonctionnalité biologique.

Orientation 2: Conservation des espaces ouverts prairiaux (prairies et mégaphorbiaies).

**Orientation 3 :** Formation des acteurs et sensibilisation des populations aux enjeux associés à la mise en œuvre du document d'objectifs. Accompagnement des acteurs de territoire dans la gestion du site.

**Orientation 4 :** Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi à l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du Docob

#### Ce chapitre présente 2 tableaux :

 Le tableau 1 liste l'ensemble des objectifs de conservation du Docob et les actions qui permettront de les atteindre. Les objectifs transversaux (qui concernent tout le site) et spatialisées (faisant référence aux enjeux) répondent directement aux orientations listées ci-dessus. Les actions liées sont codifiées comme suit:

**Codées E** (pour action Eau, zones humides), elles sont applicables aux espèces liées aux zones humides et milieux aquatiques ayant justifié la désignation du site ainsi qu'aux habitats de ces espèces ;

**Codées P** (pour action Prairie), elles sont applicables aux espèces des milieux ouverts ayant justifié la désignation du site ainsi qu'aux habitats de ces espèces;

Codées C (pour action Communication et sensibilisation);

Codées S (pour action de Suivi scientifique).

 Le tableau 2 attribue chacune de ses actions aux espèces et habitats d'intérêt communautaire.

### II.1 ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS LIES AU SITE NATURA 2000 « Basse vallée du Loing »

	Tableau 1 : ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET ACTIONS liés à l'e	nsemble du site Natura 2000 « Basse vallée du Loing »	
Intitulé de l'orientation	Objectifs	Actions	Fiche action
		Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1
Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, landes et	Préserver et/ou améliorer l'état de conservation des habitats aquatiques et	Maitrise de l'expansion de la cladiaie par fauche avec exportation.	E2
marais, et de leur fonctionnalité biologique.	humides d'intérêt communautaire.	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	<b>E</b> 3
		Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4
Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Préserver et/ou améliorer l'état de conservation des habitats prairiaux d'intérêt communautaire.	Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.  Coupe et débroussaillage des ligneux avec exportation.	P1 P2
Coverio (pranico el megapitorial aco).	Contrôler la prolifération des ligneux.	Décapage léger en vue d'une restauration écologique.	Р3
	Sensibiliser et former les propriétaires et gestionnaires, à la prise en compte des enjeux de la Directive Habitat, Faune, Flore dans le cadre de la gestion	Organisation de sortie découverte du site natura 2000.	<b>C</b> 1
	courante.	Mise en relation systématique entre l'animateur et la structure organisatrice de projet pour une cohérence entre les documents de gestion et de planification et le document d'objectifs.	C2
Orientation 3 : Formation des acteurs et sensibilisation des populations aux enjeux associés à la mise en œuvre du document	Sensibiliser les élus et les populations locales à la complexité de la gestion des sites naturels.	Création et diffusion du support de communication papier et/ou numérique visant à la sensibilisation sur les habitats les espèces et les actualités du site Natura 2000.	<b>C</b> 3
d'objectifs. Accompagnement des acteurs de territoire dans la gestion du site.	Informer les habitants sur le programme Natura 2000 et ses objectifs.  Faire prendre conscience aux usagers, aux riverains et aux habitants de la	Animation de groupes thématiques et de journées de formation et valorisation des bonnes pratiques existantes	C4
	fragilité, de la complexité et de la beauté du site.  Mettre en adéquation les activités touristiques et la gestion du site.	sur le site.	
Orientation 4 : Amélioration des connaissances		Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	<b>S</b> 1
des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi à l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du Docob.	Connaître l'évolution du milieu physique et des populations d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000.	Réalisation de suivis des niveaux et de la qualité de l'eau.	\$2
		Suivi de l'effet du pâturage lié à la gestion.	<b>S</b> 3
	Suivi et évaluation des mesures contractuelles et non contractuelles appliquées sur le site Natura 2000.	Surveillance et contrôle des populations d'espèces allochtones.	\$4

### II.2 HIERARCHISATION DES ACTIONS

Le niveau de priorité des mesures est déterminé avec le maître d'ouvrage du Docob, il prend en compte les facteurs suivants :

- L'état de conservation de l'espèce d'intérêt communautaire ou prioritaire et de son habitat.
- L'importance des menaces qui pèsent sur l'espèce et son habitat.
- L'ordre logique de mise en œuvre d'actions portant sur le même habitat naturel d'intérêt communautaire.
- La facilité de mise en œuvre des actions disponibilité des technologies, des moyens humains et des moyens financiers.

#### II.2.1 DU DIAGNOSTC AUX ACTIONS

Le tableau 2 attribue chacune de ses actions aux espèces et habitats d'intérêt communautaire.

	Tableau 2 : tableau de synthèse des orientations et actions liées aux espèces de la Directive ayant justifié la désignation du site				
CODE ESPECES	ESPECES VISEES	ORIENTATIONS RATTACHEES	ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	CODE ACTION	
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1	
		<u> </u>	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	E3	
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
1041/1065	Cordulie à corps fin/Agrion de Mercure	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation	Suivre l'évolution des populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt	<b>S1</b>	
1041/1003	Cordone a corps fin/ Agrion de Mercore	et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application.	communautaire. Réalisation de suivis des niveaux et de la qualité de l'eau.	<b>S2</b>	
			Suivi de l'évolution de l'effet du pâturage lié à la gestion.	S3	
			·		
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	54	
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1	
			Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	E3	
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.  Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
1016/1014	Vertigo étroit / Vertigo de Des moulins	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du docob.	Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	<b>S</b> 1	
			Suivi de l'effet du pâturage lié à la gestion.	S3	
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>	
CODE	HABITATS VISES	ORIENTATIONS RATTACHEES	ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	CODE	
HABITAT	HADITATS VISES	OKENIATIONS KATTACHEES		ACTION	
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1 E2	
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Maitrise de 'expansion de la cladiaie par fauche avec exportation.  Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
	Marais calcaires à Cladium mariscus et	Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Décapage léger en vue d'une restauration écologique.	P3	
7210*	espèces du Caricion davallianae		Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt		
		et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du docob.	communautaire.	\$1	
			Réalisation de suivis des niveaux et de la qualité de l'eau.	\$2	
			Surveillance et contrôle des populations d'espèces non indigènes.	S4	
		Orientation 1 - Bréconvetion de la donneuiron des habitats homides et agroutianes et de leur fonctionnalité historiane	Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1	
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec		Contrôle des populations d'espèces allochtones. Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt	E4	
3140	végétation benthique à Chara spp.		communautaire.	<b>S1</b>	
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	54	
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1	
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	E3	
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation	Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
	du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du docob.	Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	<b>S</b> 1	
		er d'évaluation du bocob. Concentiation et soivi des actions non fetalives à la mise en application du docob.	Surveillance et contrôle des populations d'espèces non indigènes.	54	
			Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.	P1	
		Orientation 2 - Consequetion des sequeses aureats (avaisies et auteum le altimies)	Coupe et débroussaillage des ligneux avec exportation.	P2	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis,	Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).  Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
6510	Sanguisorba officinalis)		Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	S1	
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>	
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1	
			Maitrise de l'expansion de la cladiaie par fauche avec exportation.	E2	
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4	
7230	Tourbières basses alcalines	Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.	P1	
7 230	Tournieres nasses arcannes	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du site. Protocole de suivi de réalisation	Décapage léger en vue d'une restauration écologique.  Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt	P3	
		et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du docob.	communautaire.	<b>S1</b>	
			Réalisation de suivis des niveaux d'eau.	\$2	
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>	
91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-padion, Alnion incanae, Salicion albae)	AUCUNE ACTION A PREVOIR POUR CET HABITAT SUR LA ZSC La typicité et la surface de cet habitat ne justifie pas la mise en place de mesures de gestion conservatoire	-	- 1	

CODE HABITAT	HABITATS VISES	ORIENTATIONS RATTACHEES	ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	CODE ACTION
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	<b>E</b> 3
	Eaux oligotrophes très peu minéralisées	Orientation 2 : Conserver les espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4
3110	des plaines sablonneuses (Littorelletea	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du	Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.	P1
	uniflorae)	site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise en application du docob.	Réalisation de suivis des niveaux et la qualité de l'eau.	\$2
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	\$4
			Gestion des niveaux d'eau.	E1
	F	Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	E3
	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des	Orientation 4 : Amélioration des connaissances des habitats et de la faune d'intérêt communautaire et suivi l'échelle du	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4
3130	Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-	site. Protocole de suivi de réalisation et d'évaluation du Docob. Concertation et suivi des actions non relatives à la mise	Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	<b>S</b> 1
	Nanojuncetea	Nanojuncetea en application du docob.	Réalisation de suivis des niveaux et la qualité de l'eau.	<b>S2</b>
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>
		Y Cito Dretección do cuivi do róntication et d'évaluation du Decel. Concertation et cuivi des actions non relatives à la miss	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4
			Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.	P1
			Coupe et débroussaillage des ligneux avec exportation.	P2
	Dunining à Malinin aus all autaine		Décapage léger en vue d'une restauration écologique.	Р3
6410	tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion		Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	\$1
	caeruleae)	en application.	Réalisation de suivis des niveaux et de la qualité de l'eau.	<b>S2</b>
			Suivi de l'effet du pâturage lié à la gestion (applicable à l'ensemble des zones pâturées).	\$3
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>
			Gestion des niveaux d'eau dans le marais.	E1
		Orientation 1 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques, et de leur fonctionnalité biologique.	Maintien de la végétation des berges, et conservation d'une pente douce.	E3
		Orientation 2 : Conservation des espaces ouverts (prairies et mégaphorbiaies).	Contrôle des populations d'espèces allochtones.	E4
4420	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets	•	Entretien des milieux ouverts et strates herbacées par une gestion extensive.	P1
0430	6430 planitiaires et des étages montagnard à alpin		Suivi de l'évolution de populations des espèces ainsi que des habitats d'intérêt communautaire.	\$1
			Réalisation de suivis des niveaux et la qualité de l'eau.	<b>S2</b>
			Surveillance des populations d'espèces allochtones.	<b>S4</b>
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies- charmaies subatlantiques et médio- européennes du Carpinion betuli	AUCUNE ACTION A PREVOIR POUR CET HABITAT SUR LA ZSC Il s'agit de le laisser à son évolution naturelle	•	-

#### II.3 STRATEGIE ET PRECONISATION DE GESTION

Ce volet de rédaction constitue l'élément opérationnel du document d'objectifs. Il définit le cadre technique et juridique des contrats à passer avec les « titulaires de droits réels et personnels » du site et le contexte d'application des mesures réglementaires existantes ou à créer ; il programme les études et les actions à mener dans les six années qui viennent, pour parfaire la connaissance et le suivi des milieux naturels, et restaurer ou améliorer les richesses et les fonctionnalités écologiques du territoire.

Le document ci-après comporte une liste de 15 actions distinguées en deux ordres de priorité (1 ou 2). Il s'agit là du cœur même de la gestion des richesses naturelles de ce territoire, permettant d'assurer non seulement le fonctionnement cohérent des habitats d'espèces, mais aussi le confortement et l'expansion des espèces ayant justifié la désignation du site, tels qu'ils sont préconisés par le plan d'actions.

Chaque habitat et espèce d'intérêt communautaire ont été analysés afin d'évaluer les enjeux écologiques du site et définir des objectifs de conservation. Il convient maintenant de proposer des mesures de gestion cohérentes avec les objectifs de conservation et opérationnelles d'un point de vue technique et financier.

#### Deux grands types de mesures peuvent être distingués :

- Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 ...) : actions concernant les habitats et les espèces d'intérêt européen et pouvant faire l'objet de financements Natura 2000.
- Les mesures non contractuelles : actions importantes pour le maintien des intérêts patrimoniaux du site et répondant aux enjeux évoqués par les acteurs locaux.

Les groupes de travail ont identifié les moyens d'actions les plus réalistes pour satisfaire les orientations fixées en Comité de pilotage pour les six années à venir. Pour certains objectifs de conservation, les moyens d'actions ont été rapidement identifiés, tandis que d'autres ont suscité de nombreux échanges. Malgré les divergences d'opinion exprimées, il a été possible à chaque fois de dégager un consensus autour des actions (mesures) à proposer dans le docob.

## III. Elaboration des fiches et des cahiers des charges

Chaque action fait l'objet d'une fiche et le cas échéant d'une estimation de coût. Les montants indiqués, les temps d'animation proposés de même que le calendrier de réalisation sont indicatifs et devront être affinés au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre de l'animation. Le respect du calendrier sera modulé en fonction des opportunités et propositions.

Les cahiers des charges présentés dans ce document constituent la base des contrats (Natura 2000 ou autres) que la structure animatrice aura pour mission de formaliser avec les contractants (propriétaires et usagers). Certaines fiches peuvent être appliquées telles quelles. D'autres, compte tenu de leur complexité technique, scientifique ou financière devront faire l'objet de précisions ultérieures spécifiques.

Clé de lecture des fiches: ces actions sont toutes des propositions pour les 5 années d'animation à venir. Elles ne constituent en aucun cas une réglementation. Les modalités de réalisation sont, pour la majorité, extraites des cahiers des charges proposés en accompagnement de l'action. Elles permettent aux contractants éventuels d'avoir une idée de la tâche à réaliser avant de s'engager dans l'action.

Lors de la mise en œuvre du document d'objectifs, les contrats Natura 2000 et la Charte Natura 2000 seront passés sur la base des contrats régionaux types en vigueur au moment de la signature.

Une attention particulière devra être portée par l'animateur quant à la réalisation des actions et leurs modes d'application.

Les priorités d'action et leurs modalités de réalisation doivent en effet viser en priorité la restauration et la conservation des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces ayant justifié la désignation du site.

### III.1 Fiches actions et cahier des charges

#### ACTION E1 GESTION DES NIVEAUX D'EAU DANS LE MARAIS D'EPISY

ZSC « Basse Loin		GESTION DES NIVEAU	IX D'EAU DANS LE MARAIS	D'EPISY	ACTION E1 PRIORITE 1
ESPECES CO	ESPECES CONCERNEES Agrion de Mercure/Cordulie à corps fin/Vertigo de Des moulins/Vertigo étroit				jo étroit
HABITATS C			7230/3110/3130/3140/31		
TYPES DE	MESURE		/ Charte Natura 2000 / Con	trat Natura 2000	
		DESCRIPTION I			
II s'agit de s'ass	urer du maintier	ı du bon niveau hydrique du mara		at de conservation	des habitats et
		des populations d'espèces			
		MODALITES DE REALIS	ATION DE L'ACTION		
<ul> <li>Suivi de</li> </ul>	es niveaux d'eau	J.			
<ul> <li>Entretie</li> </ul>	en des ouvrages	de petites hydrauliques. (pompe.	)		
<ul> <li>Etudes</li> </ul>	et frais d'exper	t.			
Toute c	autre opération d	concourant à l'atteinte des objectif	fs de l'action est éligible sur a	ıvis du service instr	ucteur.
	Acteurs co	oncernés :	· · · ·	imation :	
		U DE PARIS		oilisation et de concertation	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			travail thématique	\$
DUR			5 ans		
TYPE D	AIDE		Exonération / contractuelle		
INDICATEUR D'	EVALUATION	Surfaces engagées.			
INDICATEUR D	EVALUATION	Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats et population d'espèces d'intérêt communautaire.			
		RECOMMAN			
		Diagnostic p			
		MESURE DE GESTION			
MISE EN		Opérations		Coût ou Prise e opéra	
ŒUVRE		Charte Natura 2000		Exonéi	ration
(structure	Contrat Na	tura 2000 A32314P Restauration	des ouvrages de petite	Facture ou	on rágio
animatrice)		hydraulique.		Facture ou	en regie
	Contrat I	Natura 2000 A32314R Gestion de hydraulique.	es ouvrages de petite	Facture ou	en régie

## ACTION E2 MAÎTRISE DE L'EXPANSION DE LA CLADIAIE PAR FAUCHE AVEC EXPORTATION

vallée du				ACTION E2
g »>	EXPORTATION			PRIORITE 1
NCERNEES	-			
ONCERNES	7210*/7230			
MESURE	Bonne pratique / C	Charte Natura 2000 / Contro	at Natura 2000	)
	DESCRIPTION DE	L'ACTION		
				a Cladiaie
(, _ , ,				
avec exportatio				
et frais d'expert	t <b>.</b>			
-		s de l'action est éligible sur c	avis du service i	instructeur.
Acteurs concernés : Animation :				
CD	77		-	
EE		5 ans		
AIDE	E	xonération / contractuelle		
		Surfaces engagées.		
EVALUATION	Maintien ou amélioration de l'é	tat de conservation des habi	tats et populat	ion d'espèces
		d'intérêt communautaire.		
	RECOMMANDA	ATIONS		
	<u> </u>			
	MESURE DE GESTION C	ONTRACTUELLE		
	Opérations			se en charge érations
	Charte Natura 2000		Exoné	ration
	p »  NCERNEES  DNCERNES  MESURE  ectuer des opér (7210*)  avec exportation et frais d'experi utre opération o  Acteurs co CD  EE  AIDE	MESURE  Bonne pratique / C  DESCRIPTION DE  ectuer des opérations de fauche avec exportation (7210*) pouvant constituer une menace po  MODALITES DE REALISAT  avec exportation. et frais d'expert. utre opération concourant à l'atteinte des objectif  Acteurs concernés : CD77  EE  AIDE  EVALUATION  Maintien ou amélioration de l'é  RECOMMAND  Diagnostic pré-  MESURE DE GESTION C	EVALUATION    CERNES   -	EXPORTATION  NCERNES  ONCERNES  MESURE  Bonne pratique / Charte Natura 2000 / Contrat Natura 2000  DESCRIPTION DE L'ACTION  ectuer des opérations de fauche avec exportation afin de contrôler l'expansion naturelle de l'(7210*) pouvant constituer une menace potentielle pour la tourbière (7230).  MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION  avec exportation.  et frais d'expert.  utre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service i  Acteurs concernés:  CD77  EE  5 ans  AIDE  Exonération / contractuelle  Surfaces engagées.  Maintien ou amélioration de l'état de conservation des habitats et populati d'intérêt communautaire.  RECOMMANDATIONS  Diagnostic préalable.  MESURE DE GESTION CONTRACTUELLE  Coût ou Pris des opp

### ACTION E3 MAINTIEN DE LA VEGETATION DES BERGES, ET CONSERVATION D'UNE PENTE DOUCE

ZSC « Basse vallée du Loing »	MAINTIEN DE LA VEGETATION DES BERGES, ET CONSERVATION D'UNE PENTE DOUCE	ACTION E3 PRIORITE 2	
ESPECES CONCERNEES	Agrion de Mercure, Vertigo étroit, Vertigo de Des moulins, Cordulie à corps fin		
HABITATS CONCERNES	NES 3140/3110/3150/3130/6430		
TYPES DE MESURE Bonne pratique / Charte Natura 2000 / Contrat Natura 2000			
DESCRIPTION DE L'ACTION			

L'action consiste au maintien de la végétation herbacée (particulièrement pour l'Agrion et les vertigos) des berges, avec en complément l'enlèvement raisonné des embâcles si nécessaire.

#### **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION**

- Coupe de bois.
- Dessouchage.
- Débroussaillage, fauche, faucardage.
- Coupe des roseaux.
- Protection, gestion et extension des roselières.
- Evacuation des matériaux.
- Enlèvement mécanique des embâcles et exportation des produits.
- Travaux annexes de restauration du fonctionnement hydraulique.
- Etudes et frais d'experts.
- Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.

Acteurs concernés : CD 77/Eau de Paris	Animation :  Réunions de sensibilisation et de concertation  Groupes de travail thématiques	
DUREE	5 ans	
TYPE D'AIDE	Exonération TFNB / contractuelles	
INDICATEUR DE SUIVI DE REALISATION DE L'ACTION	Mètres linéaires engagés	

#### RECOMMANDATIONS

Diagnostic préalable.

Définition des zones à forts enjeux faunistiques.

MESURE DE GESTION

MESURE DE GESTION			
	Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations	
	Charte Natura 2000	Exonération	
	Contrat Natura 2000 A32311P Restauration		
	de ripisylves, de la végétation des berges et	Facture ou en régie	
	enlèvement raisonné des embâcles.		
	Contrat Natura 2000 A32324P Travaux de		
	mise en défens et de fermeture ou	Facture ou en régie	
	d'aménagements des accès.		
MISE EN	Contrat Natura 2000 A32303P Equipements		
ŒUVRE	pastoraux dans le cadre d'un projet de génie	Facture ou en régie	
(structure	écologique en complément de l'action.		
animatrice)	Contrat Natura 2000 A32303R Gestion		
,	pastorale d'entretien des milieux ouverts dans	Facture ou en régie	
	le cadre d'un projet de génie	raciole ou en regie	
	écologique		
	Contrat Natura 2000 A32311R Entretien de	Facture ou en régie	
	ripisylves et de végétation des berges	r delore of en regie	
	Contrat Natura 2000 A32305R Chantier		
	d'entretien des milieux ouverts par	Facture ou en régie	
	gyrobroyage ou débroussaillage léger		
	Contrat Natura 2000 A32309R Entretien de	Facture ou en régie	
	mares ou d'étangs	i delote ou en regie	

#### **ACTION E4 CONTROLE DES POPULATIONS D'ESPECES ALLOCHTONES**

ZSC « Basse va	allée du Loing »	CONTROLE DES POPUL	ATIONS D'ESPECES ALLOCHTONES	ACTION E4
	ONCERNEES CONCERNES	Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire.		
	E MESURE	Ronno pratique	Charte Natura 2000 / Contrat Natura 2000	1
TITES DI	MESORE	DESCRIPTION DE		
La présence d	d'espèces invasive		nservation des habitats ayant justifié la désigr	nation du site.
			nce des populations d'espèces allochtones.	
		MODALITES DE REALISA		
l'action	s4.	·	an d'élimination si celles-ci ont été détectées d	ans la cadre de
	n œuvre, le cas ecl et frais d'expert.	héant, du plan d'élimination.		
	•	ncourant à l'atteinte des obiectifs	de l'action est éligible sur avis du service instr	ucteur.
	Acteurs co		Animation:	
	Propriétaires privés et leur ayant droit ou leur regroupement, les gestionnaires forestiers, agricoles, les collectivités.  Réunions de sensibilisation et de concertation  Groupes de travail thématiques.			
	REE		5 ans	
TYPE I	D'AIDE	Ex	onération TFNB / Contractuelle	
		Surfa	aces engagées (charte ou contrat).	
		Cartographie des points de prospection.		
INDICATEUR D	P'EVALUATION	Rapports sur les résultats des suivis présentant l'évolution de la conservation des habitats		
		naturels d'intérêt communautai	re (progression ou régression des habitats na	urels d'intérêt
		DECOMMAND.	communautaire).	
		RECOMMAND		
		Diagnostic pro MESURE DE G		
		MESUKE DE G	LITTON	
MISE EN ŒUVRE		Opérations	Coût ou Prise en charge des opér	ations
(structure	Ch	narte Natura 2000	Exonération	
animatrice)		a 2000 A32320P et R Chantier ou de limitation d'une espèce indésirable	Facture ou en régie	

## ACTION P1 ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS ET STRATES HERBACEES PAR UNE GESTION EXTENSIVE

ZSC « Basse vallée du Loing »	ENTRETIEN DES MILIEUX OUVERTS ET STRATES HERBACEES PAR UNE	ACTION P1
23C " busse vallee do Loing "	GESTION EXTENSIVE	PRIORITE 1
ESPECES CONCERNEES	Agrion de Mercure, Vertigo étroit, Vertigo de Des moulins	
HABITATS CONCERNES	6510 /6410/3110	
TYPES DE MESURE	Bonne pratique / Charte Natura 2000	
	DECODIDEION DE LIA CEION	

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit de préserver les prairies remarquables et maintenir la végétation de bord d'eau. Cette action nécessite une adaptation de la fauche et de la pression de pâturage ainsi que l'utilisation raisonnée des molécules antiparasitaires. Elle a pour but préserver le cortège floristique typique des habitats concernés par l'action et de maintenir les habitats d'espèces.

#### **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION**

- Faucher à partir de la fin juin et dans la mesure du possible une seconde fauche sur le regain, pour la préservation des prairies de fauches oligotrophes.
- Pratiquer un pâturage extensif, surtout pour les prairies hygrophiles pâturées.
- Le pâturage sur regain pour les prairies de fauche doit être particulièrement faible.
- Etudes et frais d'experts.
- Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.

<b>Acteurs concernés :</b> CD 77/Eau de Paris		Animation :  Réunions de sensibilisation et de concertation  Groupes de travail thématiques
DUREE	5 ans	
TYPE D'AIDE	Exonération / contractuelle	
INDICATEUR D'EVALUATION	Surfaces engagées	

#### **RECOMMANDATIONS**

Diagnostic préalable.

Fauche centrifuge et avec exportation de la matière végétale.

Pas de fauche nocturne, pas plus de deux fauches par an.

Pour le pâturage : limiter le chargement pour éviter tout piétinement et ne pas détruire la flore. Utiliser des molécules antiparasitaires et antibiotiques ayant le minimum d'impact sur l'environnement.

MESURE DE GESTION		
	<b>O</b> pérations	Coût ou Prise en charge des opérations
MISE EN ŒUVRE	Contrat Natura 2000 A32303P Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique.	Facture ou en régie
animatrice)	Contrat Natura 2000 A32303R Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique.	Facture ou en régie
	Contrat Natura 2000 A32304R Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts.	Facture ou en régie

#### ACTION P2 COUPE ET DEBROUSSAILLAGE DES LIGNEUX AVEC EXPORTATION

ZSC « Basse vallée du Loing »	COUPE ET DEBROUSSAILLAGE DES LIGNEUX AVEC EXPORTATION	ACTION P2
23C " basse vallee at Lottig "	COUPE ET DEBROUSSAILLAGE DES LIGNEUX AVEC EXPORTATION	PRIORITE 1
ESPECES CONCERNEES	Agrion de Mercure, Vertigo étroit, Vertigo de Des moulins	
HABITATS CONCERNES	6510/6410/7230/6430	
TYPES DE MESURE Bonne pratique / Charte Natura 2000		
DESCRIPTION DE L'ACTION		

Le pâturage n'est pas suffisant pour entretenir le milieu. Un entretien mécanique complémentaire est donc nécessaire pour éviter la localement fermeture, dans un objectif paysager et de maintien de la biodiversité. Cette action vise ainsi à lutter contre l'embroussaillement et la fermeture de milieux remarquables herbacés, en complément du pâturage.

#### **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION**

- Elimination mécanique ou manuelle des ligneux et autres végétaux définis comme indésirables.
- Réalisation des travaux d'entretien pendant la période du 01 septembre au 31 mars (afin d'éviter le dérangement de l'avifaune).
- Le drainage est fortement déconseillé sur ce type de milieu.

<b>Acteurs concernés :</b> CD 77/Eau de Paris		Animation :  Réunions de sensibilisation et de concertation  Groupes de travail thématiques
DUREE	5 ans	
TYPE D'AIDE Ex		Exonération / contractuelle
INDICATEUR D'EVALUATION	Surf	aces engagées (charte ou contrat)

#### **RECOMMANDATIONS**

Diagnostic préalable.

L'élimination mécanique des rejets et autres végétaux indésirables se fera au minimum une fois au cours des quatre années qui suivent la réouverture pour permettre de respecter le taux de recouvrement minimal par les ligneux (maximum de 20%).

MESURE DE GESTION		
	Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations
	Charte Natura 2000	Exonération
	Contrat Natura 2000 A32311P Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles.	Facture ou en régie
(structure	Contrat Natura 2000 A32309R Entretien de mares ou d'étangs.	Facture ou en régie
	Contrat Natura 2000 A32301P Chantier lourd de restauration de milieux ouverts ou humides par débroussaillage.	Facture ou en régie
	Contrat Natura 2000 A32306R Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets.	Facture ou en régie

#### ACTION P3 DECAPAGE LEGER EN VUE D'UNE RESTAURATION ECOLOGIQUE

ZSC « Basse vallée du Loing »	DECAPAGE LEGER EN VUE D'UNE RESTAURATION ECOLOGIQUE  ACTION PO PRIORITE S	
ESPECES CONCERNEES	-	
HABITATS CONCERNES	7230/7210*/6410	
TYPES DE MESURE	Charte Natura 2000/Contrat Natura 2000	
DECEDIDE AND DE LIA CELANI		

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Il s'agit d'effectuer des opérations d'étrépages légers en vue de restaurer la dynamique pionnière des habitats d'intérêt communautaire 7230 tourbière basse alcaline et 7210\* Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae. L'étrépage consiste à retirer une couche superficielle de sol tourbeux d'une épaisseur variable dans un milieu en voie d'eutrophisation ou d'évolution naturelle. Ce retrait de la couche la plus riche en nutriments permet d'atteindre des niveaux pédologiques plus pauvres, restaurant ainsi le caractère oligotrophe des sols, où peuvent s'exprimer une multitude de plantes pionnières issues des banques de graines présentes.

#### **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION**

- Débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation des produits de la coupe.
- Broyage au sol et nettoyage du sol, exportation des produits.
- Frais de mise en décharge.
- Décapage ou étrépage manuel ou mécanique.

Becapage of emplage	, mander de medanique.	
<b>Acteurs concernés :</b> CD 77/Eau de Paris		Animation :  Réunions de sensibilisation et de concertation  Groupes de travaux thématiques
DUREE	5 ans	
TYPE D'AIDE	Exonération / contractuelle	
INDICATEUR D'EVALUATION	Surfaces engagées (charte ou contrat)	

#### **RECOMMANDATIONS**

Diagnostic préalable.

Dans les zones tourbeuses, l'élimination de quelques individus ligneux permet aussi le relèvement du niveau de la nappe et la conservation de certaines espèces hygrophiles et de la strate muscinale.

Les interventions être réalisées préférentiellement hors période de nidification de l'avifaune.

MESURE DE GESTION			
MISE EN ŒUVRE	E EN ŒUVRE Opérations Coût ou Prise en charge des opérations		
(structure	A32307P - Décapage et étrépage sur de petites	Facture ou en régie	
animatrice) placettes en milieux humides.		i delore of en regie	

#### **ACTION C1 ORGANISATION DE SORTIES DECOUVERTE DU SITE NATURA 2000**

**ZSC « BASSE VALLÉE DU ACTION C1** ORGANISATION DE SORTIES DECOUVERTE DU SITE NATURA 2000 LOING » **ESPECES CONCERNEES** Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire. **HABITATS CONCERNES** TYPES DE MESURE Non contractuelle **DESCRIPTION DE L'ACTION** Sensibiliser les habitants, usagers, professionnels et membres du Copil aux enjeux de préservation des milieux et des espèces concernées par le site Natura 2000 en les confrontant à la réalité du terrain. Informer et accueillir le public. **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION** Accueil des participants sur site. Acheminement des participants le long de circuits déjà balisés, choisis selon les enjeux et espèces à faire observer, avec des arrêts dans des lieux clefs, prédéfinis par l'animateur. Assurer l'encadrement des groupes. Réaliser des sorties en partenariat avec les acteurs locaux. Etudes et frais d'expert. Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur. **Animation:** Acteurs concernés : Réunions de sensibilisation et de concertation CD77/Eau de Paris Groupes de travail thématiques **DUREE TYPE D'AIDE** INDICATEUR D'EVALUATION Nombre de sortie/an **RECOMMANDATIONS** Requérir l'avis de la structure animatrice. **MESURE DE GESTION Opérations** Coût ou Prise en charge des opérations MISE EN ŒUVRE (structure animatrice) Animation pédagogique (le financement Temps animateur relève du budget animation).

## ACTION C2 MISE EN RELATION SYSTEMATIQUE ENTRE L'ANIMATEUR ET LA STRUCTURE ORGANISATRICE DE PROJET POUR UNE COHERENCE ENTRE LES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION ET LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

ZSC « BASSE VALLÉE DU LOING »	MISE EN RELATION SYSTEMATIQUE ENTRE L'ANIMATEUR ET LA STRUCTURE ORGANISATRICE DE PROJET POUR UNE COHERENCE ENTRE LES DOCUMENTS DE GESTION ET DE PLANIFICATION ET LE DOCUMENT D'OBJECTIFS	ACTION C2
ESPECES CONCERNEES	Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire	
HABITATS CONCERNES		
TYPES DE MESURE	Non contractuelle	

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

Les différents programmes publics et politiques en rapport direct avec le site Natura 2000 doivent prendre en compte les objectifs du site et doivent être menés en concertation entre les acteurs concernés et la structure animatrice du document d'objectifs. L'évaluation des incidences des projets doit permettre de juger de l'impact de ces projets sur l'état de conservation des habitats.

Il s'agit également de coordonner les actions des différentes structures, de faire circuler l'information et de favoriser les échanges entre toutes les structures ayant compétence sur le développement du site.

#### MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION

- Mise en place d'un système d'information régulier par les services de l'Etat des projets en cours de développement dans le périmètre Natura 2000 ou à sa périphérie.
- Participer activement aux démarches de territoire de type PLU, SCOT, etc.... afin de faire respecter les enjeux du site.
- Mettre en place une veille sur les projets en cours ou à venir.
- Assister le maître d'ouvrage le plus tôt possible dans le cadre des études d'incidences.
- Diffuser l'information concernant les réalisations en cours sur le site.
- Informer sur la réglementation en cours auprès des aménageurs.
- Editer la liste des projets soumis à l'évaluation d'incidences.

Acteurs concernés : porteurs de projets		Animation : Réunions de sensibilisation et de concertation Groupes de travail thématiques
DUREE	-	
TYPE D'AIDE		-
INDICATEUR D'EVALUATION	Nombre d'avis émis par la structure animatrice.	

#### **RECOMMANDATIONS**

La structure animatrice doit participer aux réunions, groupes de travail, comités des différents programmes. Un bilan des opérations sera réalisé annuellement avec les acteurs du site afin de préciser les modifications induites par les travaux sur les habitats et espèces et l'évaluation de ces travaux au regard de Natura 2000.

MESURE DE GESTION			
MISE EN ŒUVRE (structure animatrice)	Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations	
animarrice)	Animation du site.	Temps animateur	

## ACTION C3 CREATION ET DIFFUSION DU SUPPORT DE COMMUNICATION PAPIER ET/OU NUMERIQUE VISANT A LA SENSIBILISATION SUR LES HABITATS, LES ESPECES ET LES ACTUALITES DU SITE NATURA 2000

ZSC « BASSE V LOING		ET/OU NUMERIQUE VISANT A LA SENSIBILISATION SUR LES HABITATS LES ESPECES ET LES ACTUALITES DU SITE NATURA 2000	
ESPECES CONCERNEES			
HABITATS CON	NCERNES	Toutes les espec	ces et habitats naturels d'intérêt communautaire
TYPES DE M	ESURE		Non contractuelle
		DESCRIPTION D	
Informer le grand			2000, sensibiliser aux espèces ayant justifiées la désignation
		du site, leur territoire de vie et l	
		MODALITES DE REALISA	ATION DE L'ACTION
<ul> <li>Création d</li> </ul>	le la lettre d'in	formation infosite.	
<ul> <li>Création d</li> </ul>	le roll-up.		
<ul> <li>Création d</li> </ul>	l'une expositio	n photographique.	
<ul> <li>Création d</li> </ul>	l'un site interne	et.	
<ul> <li>Création d</li> </ul>	le dépliants, o	utils pédagogiques, guides à de	stination du grand public et des scolaires.
<ul> <li>Etudes et f</li> </ul>	frais d'expert.		
<ul> <li>Toute autre</li> </ul>	e opération co	ncourant à l'atteinte des objecti	fs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.
	Acteurs concernés : Animation :		
	CD 77/Eau		Réunions de sensibilisation et de concertation
	<u> </u>	de l'alls	Groupes de travail thématiques
DUREE			-
TYPE D'A		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
INDICATEUR D'EV	ALUATION		'exemplaires ou articles numériques édités
		RECOMMAN	
		Réalisation d'un diag MESURE DE	
MISE EN ŒUVRE (structure		Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations
animatrice)		Animation du site	Temps animateur

## ACTION C4 ANIMATION DE GROUPES THEMATIQUES ET DE JOURNEES DE FORMATION ET VALORISATION DES BONNES PRATIQUES MISE EN OEUVRE SUR LE SITE

ZSC « BASSE VA LOING »		ANIMATION DE GROUPES THEMATIQUES ET DE JOURNEES DE FORMATION ET VALORISATION DES BONNES PRATIQUES MISE EN OEUVRE SUR LE SITE		ACTION C4
ESPECES CONCI		Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire		e
			Non contractualle	
I I PES DE ME	TYPES DE MESURE Non contractuelle  DESCRIPTION DE L'ACTION			
Informar los actour	s at les citav		sur la démarche et la mise en œuvre du docur	mont d'objectifs
illioriller les acteur	s er les choy	MODALITES DE REALISA		nem a objectirs.
mesure de	<ul> <li>Constitution de groupes de travail qui seront définis selon les besoins et les sujets devant être abordés au fur et à mesure de la mise en œuvre du document d'objectifs.</li> <li>Les journées de formation seront définies en fonction des besoins recensés en groupe thématique. Des partenariats</li> </ul>			
Acteurs concernés :  CD 77/Eau de Paris, les agriculteurs, les structures spécialisées  Animation : Réunions de sensibilisation et de conc Groupes de travail thématique				
DUREE		-		
TYPE D'AII	DE		-	
INDICATEUR D'EVALUATION Nombre de groupes thés		Nombre de groupes thém	natiques / nombre de formations / nombre de personnes sensibilisées	
		RECOMMAN	DATIONS	
La réalis	sation devra		rapport aux enjeux de préservation Natura 2	2000.
MESURE DE GESTION				
MISE EN ŒUVRE (structure animatrice)		Opérations	Coût ou Prise en charge des opér	ations
		Animation du site	Temps animateur	_

## ACTION S1 SUIVRE L'EVOLUTION DE POPULATIONS DES ESPECES AINSI QUE DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

ZSC « BASSE VALLÉE DU	SUIVRE L'EVOLUTION DE POPULATIONS DES ESPECES AINSI QUE DES ACTION SI		
LOING »	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRIORITE		
ESPECES CONCERNEES	T		
HABITATS CONCERNES	Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire		
TYPES DE MESURE Non contractuelle / Charte Natura 2000			
DESCRIPTION DE L'ACTION			

Ces suivis permettront d'identifier plus précisément les causes pouvant expliquer le déclin ou la croissance des effectifs et ainsi de mieux cibler les actions de conservation à mettre en œuvre. Ces suivis pourront également être engagés sur les secteurs ayant bénéficié de travaux concernant directement les espèces et les habitats.

#### **MODALITES DE REALISATION DE L'ACTION**

- Engager un suivi écologique précis des espèces de l'Annexe II de la Directive Habitat, Faune, Flore, ainsi que les habitats d'espèces.
- Procéder à un suivi pour les autres espèces patrimoniales (faune & flore) présentes dans la zone.
- Utiliser et mettre à jour la base de données relative à la rédaction du document d'objectifs afin de visualiser l'évolution des espèces il peut s'agir ici de la base de donnée Cettia.
- Rédaction d'un cahier des charges pour la bonne conduite des recherches et suivis.
- Communication des conclusions au comité de suivi.
- Donner le libre accès aux scientifiques sur les différents sites pour les suivis écologiques.

Acteurs concernés : Acteurs spécialisés		Animation : Réunions de sensibilisation et de concertation Groupes de travail thématiques	
DUREE	-		
TYPE D'AIDE		-	
INDICATEUR D'EVALUATION		des protocoles de suivi et mise en œuvre. es espèces ayant justifié la désignation du site.	
DECOMMAND ATIONS			

#### **RECOMMANDATIONS**

La structure animatrice élaborera des stratégies de suivi ou procédera aux adaptations nécessaires en concertation, lorsque la spécificité du site rendra nécessaire une adaptation des protocoles établis au niveau national ou régional. Ces suivis pourront avoir lieu à minima tous les 5 ans pour les habitats, et tous les 2 ans pour les espèces d'intérêt communautaire.

Mesure de gestion			
MISE EN ŒUVRE	Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations	
animatrice)	Mise en place d'une veille écologique pour les espèces d'intérêt communautaire à élargir à l'ensemble du site.	Temps animateur	

## ACTION S2 SUIVI DE LA QUALITE PHYSIQUE ET CHIMIQUES DE l'EAU ET DES ZONES HUMIDES

ZSC « BASSE V LOING		REALISATION DE SUIVIS DES NIVEAUX ET DE LA QUALITE DE L'EAU PRIORITE 1			
ESPECES CON HABITATS COI		Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire.			
TYPES DE M	ESURE		Bonne pratique / Charte Natura 2000		
	DESCRIPTION DE L'ACTION				
	Connaître l'évolution du fonctionnement et de la qualité hydrique du site Natura 2000.				
Evaluer I	'impact de la r		vsique sur les espèces aquatiques d'intérêt communautaire.		
		MODALITES DE R	EALISATION DE L'ACTION		
<ul> <li>Synthèse of</li> </ul>	des suivis des p	iézomètres.			
<ul> <li>Synthèse of</li> </ul>	des suivis de la	qualité de l'eau.			
1	olution de l'env	•			
		e la qualité de l'eau du sit	te Natura 2000		
-		-	Animation:		
-	Acteurs concernés :  Péginions de sensibilisation et de concertation				
	CD <i>77/</i> Eau de	Paris	Groupe de travail thématiques		
DURE			5 ans		
TYPE D'A	IDE		-		
INDICATEUR D'EV	/ALUATION	Résultats des études me	ats des études menées pour l'évaluation et le suivi de la qualité du système hydrique.		
			MMANDATIONS		
	Rédact		ges pour la bonne conduite des recherches et suivis.		
		-	des conclusions au comité de suivi.		
	MESURE DE GESTION				
MISE EN ŒUVRE (structure	(	Opérations	Coût ou Prise en charge des opérations		
animatrice)  Mise en place de protocole d'étude et de suivi scientifique.  Temps animateur		Temps animateur			

#### ACTION S3 SUIVI DE L'EFFET DU PÂTURAGE LIE A LA GESTION

ZSC « Basse va	allée du Loing »	SUIVI DE L'EFFET DU PATUKAGE LIE A LA GESTION		ACTION \$3
ESPECES CO	ONCERNEES	Agrion de Mercure/Vertigo de Des moulins/Vertigo étroit		
LI ARITATS	CONCERNES	6410 en particulier mais la mesure s'étend à l'ensemble des zones pâturées du site Natura		
ПАВПАТЭ	CONCERNES		2000 (cf. carte ci-dessous)	
TYPES DI	E MESURE	Bonne pratique /	<sup>/</sup> Charte Natura 2000 / Contrat Natura 2000	l
		DESCRIPTION DE		
Il s'agit de me	surer, idéalement		sur la végétation et le comportement des anim	naux dans leur
		choix de secteur d'		
_		MODALITES DE REALISA	TION DE L'ACTION	
<ul> <li>Effectu</li> </ul>	er un relevé par n	naillage chaque année durant le n	nois de septembre selon un protocole défini.	
<ul> <li>Etudes</li> </ul>	et frais d'expert.			
Toute of	autre opération co	ncourant à l'atteinte des objectifs	de l'action est éligible sur avis du service instru	ucteur.
	Acteurs concernés :			
			Réunions de sensibilisation et de conc	ertation
	CD 77 / Eau de Paris  Groupes de travail thématiques			
	REE		5 ans	
TYPE	TYPE D'AIDE			
INDICATEUR D	'EVALUATION		ographie des points de prospection	
			pports sur les résultats des suivis.	
		RECOMMAND		
		Diagnostic pr		
	MESURE DE GESTION			
MISE EN ŒUVRE Opérations (structure animatrice) ETUDE ET EXPERTISE		Opérations	Coût ou Prise en charge des opér	ations
		UDE ET EXPERTISE	7 000 € TTC/ETUDE ET EXPERT	ISE



#### Entités pâturées

### 1 & 2 (« Marais d'Episy ») :

Fait actuellement l'objet d'un suivi de la pression de pâturage Selon un protocole appliqué par le CD 77 (Cf annexe)

## 3 & 4 (« pré de Saveuse ») :

Zones ou le protocole de suivi de pression de pâturage doit être étendu

#### **ACTION S4 SURVEILLANCE DES POPULATIONS D'ESPECES ALLOCHTONES**

ZSC « Basse vo	allée du Loing »	e du Loing » SURVEILLANCE DES POPULATIONS D'ESPECES ALLOCHTO		ACTION \$4 PRIORITE 2
ESPECES CONCERNEES HABITATS CONCERNES		Toutes les espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire.		
TYPES DE	MESURE	• • • •	Charte Natura 2000 / Contrat Natura 2000	1
		DESCRIPTION DE		
La présence d	d'espèces invasive	s peut impacter le bon état de cor MODALITES DE REALISA	nservation des habitats ayant justifié la désign TION DE L'ACTION	ation du site.
<ul> <li>Localise cartoge</li> </ul>		d'espèces allochtones et suivre le	ur évolution annuelle : bibliographie, inventai	re de terrain et
<ul> <li>Lancer</li> </ul>	une réflexion glok	oale sur la mise en œuvre d'un pla	n d'élimination.	
<ul> <li>Etudes</li> </ul>	et frais d'expert.			
Toute of	autre opération co	ncourant à l'atteinte des objectifs	de l'action est éligible sur avis du service instru	ucteur.
	Acteurs co	ncernés :	Animation :	
		droit ou leur regroupement, les Réunions de sensibilisation et de concertat		
		gricoles, les collectivités Groupes de travail thématiques		es
	REE		5 ans	
TYPE I	D'AIDE		onération TFNB / Contractuelle	
		Surfaces engagées (charte ou contrat).		
INDICATEUR	VEV/ALLIATION	Cartographie des points de prospection.		
INDICATEUR	P'EVALUATION	Rapports sur les résultats des suivis présentant l'évolution de la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire (progression ou régression des habitats naturels d'intérêt		
		communautaire).		ureis a interet
		RECOMMAND	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
		Diagnostic pre		
		MESURE DE G		
		Opérations	Coût ou Prise en charge des opére	ations
MISE EN ŒUVRE	Ch	arte Natura 2000	Exonération	
(structure	Contrat Natura	2000 A32320P et R Chantier	2 2 2 1011	
animatrice)		ou de limitation d'une espèce indésirable.	Facture ou en régie	
	Suivi et survei	llance des espèces exotiques envahissantes.	Temps animateur	

## III.2 CHARTE DU SITE NATURA 2000 « BASSE VALLÉE DU LOING »

#### III.2.1 Engagements et recommandation de gestion

Les recommandations et engagements sont proposés soit pour l'ensemble du site soit par grand types de milieux (milieux humides et milieux prairiaux).

## III.2.2 Engagements relatifs à l'ensemble du site Natura 2000 « Basse vallée du Loing »

ZSC « BASSE VALLÉE DU LOING »	ENGAGEMENTS RELATIFS A L'ENSEMBLE DU SITE NATURA 2000	
ESPECES CONCERNEES	L'ensemble des espèces	
HABITATS CONCERNES	L'ensemble des habitats	
ENGAGEMENTS		

E1 - Autoriser et faciliter l'accès des terrains soumis à la charte à la structure animatrice du site Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou la structure animatrice), afin que puissent être menées les opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats, les opérations de suivi induites et les sorties encadrées de découverte du site. La structure animatrice du site informera préalablement de la date de ces opérations, ainsi que l'identité et la qualité des personnes amenées à réaliser celles-ci. Ces opérations seront autorisées pendant des périodes compatibles avec la gestion courante du site. La structure animatrice communiquera sur les résultats.

Point de contrôle : absence de refus d'accès à la parcelle vérifié auprès de la structure animatrice.

#### **RECOMMANDATIONS**

- R1 Conserver les caractéristiques hydriques des zones humides en évitant de les combler, les drainer les assécher.
- R2 Utiliser des véhicules motorisés uniquement dans le cadre des activités de gestion et éviter la circulation et le stationnement de véhicules motorisés autres que ceux destinés aux activités de gestion et aux véhicules d'incendie et de secours.

#### III.2.3 Engagements relatifs aux milieux humides

ZSC « BASSE VALLÉE DU LOING »	ENGAGEMENTS RELATIFS AUX MILIEUX HUMIDES	
ESPECES CONCERNEES	Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure, Vertigo étroit et Vertigo	
ESI ECES CONCERNEES	de Des moulins	
HABITATS D'ESPECES CONCERNES	3130/3110/3150/6410/6430/7210*/7230	
FNGAGEMENTS		

• E1 - Prévenir la structure animatrice des éventuels besoins de travaux sur les zone humides dans le but de garantir la dynamique et biologique des zones humides lors d'interventions.

Point de contrôle : échanges avec la structure animatrice et respect des prescriptions de celle-ci lors de toute intervention.

• E2 - Conserver une végétation diversifiée au niveau des berges.

Point de contrôle : échanges avec la structure animatrice avant intervention et respect des prescriptions de celle-ci lors de toute intervention.

 E3 – Préserver la qualité paysagère et écologique du site, par des actions de bonne conduite et de sensibilisation aux usagers du site.

Point de contrôle : échange avec la structure animatrice et mise en place d'outils de communication et de sensibilisation.

#### **RECOMMANDATIONS**

• R1 - Préférer le passage des engins d'exploitation loin des berges. Respecter une distance supérieure à 4 mètres.

#### III.2.4 Engagements relatifs aux milieux prairiaux et agricoles

ZSC « BASSE VALLÉE DU LOING »	ENGAGEMENTS RELATIFS AUX MILIEUX OUVERTS	
ESPECES CONCERNEES	Agrion de Mercure, Vertigo étroit et Vertigo de Des moulins	
HABITATS CONCERNES	6510/6410/6430	
FAIC A CEMENTS		

• E1 - Préserver les haies, les bosquets ou les arbres isolés existant sur les parcelles concernées.

Point de contrôle : constat visuel et/ou suivi photo (présence ou absence des éléments fixes).

• E2 - Utiliser des molécules antiparasitaires ayant le moins d'impacts sur l'environnement (voir liste des molécules en Annexe).

Point de contrôle : cahier d'enregistrement des soins des animaux.

• E3 - Conserver les surfaces en herbe existantes.

Point de contrôle : surface de couvert maintenue (contrôle visuel et cartographique).

#### **RECOMMANDATIONS**

- R1 Traiter les animaux contre les parasites 3 semaines avant la mise en pâturage sur les parcelles concernées par la charte.
- R2 Relever les hauteurs de fauche à 15 cm, du sol dans les prairies identifiées comme étant des prairies d'intérêt communautaire.

#### III.2.5 Formulaire d'adhésion a la charte Natura 2000

Parafez et datez les pages précédentes concernées puis cochez les types d'engagements et recommandations qui relèvent des parcelles pour lesquelles vous adhérez à la charte.

A minima, l'adhésion à la charte induit le respect des engagements et recommandations de portée

généro	nérale.	
	☐ Engagements et recommandations concernant les milieux humides	
-	signature de la charte ne dispense pas de se conformer à la réglementation ac pèces protégées ; loi sur l'eau ; code rural ; code forestier).	tuellement en vigueur
	soussigné(e), Mlle / Mme / propriétaire / mandataire principal(e)* des parate charte, en accord avec :	celles engagées dans
Mlle ٰ/۸	le/Mme/M,propriétaire/mandataire*. le/Mme/M,propriétaire/mandataire*. le/Mme/M,propriétaire/mandataire*.	
cosigno	signataire(s) le cas échéant,	
engag rempli:	reste sur l'honneur avoir pris connaissance de la présente Charte, et m'eng gagements visés précédemment et cochés ci-dessus. J'atteste officialiser n nplissant la <b>déclaration d'adhésion</b> à la charte Natura 2000 du site « <b>Basse v</b> écise ma qualité et les parcelles pour lesquelles je m'engage.	non engagement en
	suis informé(e) que mon engagement est valable 5 ans à compter de la date réception de mon dossier par la DDT.	indiquée sur l'accusé
Fait à	t à Le	
Signat	nature(s) de(s) l'adhérent(s) :	

\*Rayer les mentions inutiles.

### IV. ANNEXES

# IV.1 ANNEXE 1: LISTE DES MOLECULES ANTIPARASITAIRES ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

MOLECULE	PARASITES CIBLES	IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	
Albendazole	Strongles, douve, taenia		
Fébantel	Strongles, taenia		
Fenbendazole	Strongles, taenia		
Flubendazole	Strongles, taenia		
Mébendazole	Strongles, taenia		
Oxfendazole	Strongles, taenia	IMPACT FAIBLE	
Nétobimin	Strongles, douve, taenia	IMPACI PAIDLE	
Oxibendazole	Strongles, ascaris		
Triclabendazole	Douve		
Thiabendazole	Strongles, ascaris		
Lévamisole	Strongles		
Nétobimin	Strongles, douve, taenia		
Closantel	Douve	Impact faible en traitement d'automne ou	
Oxyclosanide	Douve, taenia	d'entrée à l'étable uniquement	
Praziquantel	Douve taenia	Impact moyen, à employer en dehors des	
Moxidectine	Strongles, ascaris, oxyures, gale, autres nématodes	pâtures humides et riveraines de cours d'eau	
Piperazine	Oxyures		
Doramectine	Strongles		
Eprinomectine	Strongles	IMPACT FORT - INDESIRABLE	
Abamectine	gale, autres nématodes	IMPACI FORT - INDESIRABLE	
lvermectine	Strongles, taenia		
Selamectine	Strongle, ascaris, gale, autres nématodes		

#### Sources:

Allard M., Dodelin C. (2005) – Elevage: lutter contre les parasites en préservant l'environnement – Fiche technique Parc naturel régional des boucles de la Seine normande. 6p.

 $Caroff \ C\ (2003) - Traitements\ anti-parasitaires\ du\ bétail,\ insectes\ coprophages\ et\ chauves-souris\ -\ l'envol\ des\ chiros\ n°7$ 

Cabaret J. (2004) - Parasitisme helminthique en élevage biologique ovin : réalités et moyens de contrôle, INRA productions animales article 17.

Collectif (2002) – Les coprophages et la dégradation des excréments, les traitements antiparasitaires en espaces naturels – Revue Gardes n°46,

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

Guilloton JA et Régnier MC (2005) – Cahier des charges pour le pâturage extensif en site Natura 2000 : recommandations liées aux traitements antiparasitaires du bétail, 3p.

Duval J. (1994) Moyens de lutte contre les parasites internes des ruminants - Agro Bio 370, 19 p.

Lumaret JP (1997) – Utilisation des vermifuges et leur impact sur les invertébrés non-cibles : conséquence environnementales – Compte-rendu de la table ronde sur l'utilisation des vermifuges et leur impact sur l'environnement, rencontres annuelles du réseau Espace – Wégimont (Belgique) 20p.

Lumaret JP et Kadiri N (1998) – Effets des endectocides sur la faune entomologique du pâturage, Bull des GTV n°3.

Lumaret JP (2001) – Influence des traitements antiparasitaires sur la faune des pâturages – Bulletin de la Société française de parasitologie.

Noblet JF et Wagner F (traducteurs - 1998) - Ivermectine et chauves-souris (extraits) Bat News  $n^{\circ}50$ , 2p.

Régnier MC (2011) - Chartes Natura 2000 du site de Compaing, 11p.

Wratten SD et Forbes AB (1996) - Environmental assessment of veterinary avermectins in temperate pastoral ecosystems - Ann.

Molécules les plus appropriées à utiliser en fonction de la saison et de l'âge du cheval, un mode d'administration par injection est adéquat pour éviter les atteintes aux espèces non cibles. (source : impact environnemental des médicaments anthelminthiques utilisés en filière équine ; premières études au sein de la réserve de fontainebleau et du gâtinais, C,H,A Bérard (2015).

Âge Hi		Hiver	Printemps	Été	Automne	Hiver
Poulains Parasites			Strongyloïdes (à l'âge de 15 jours)	Ascaris (à l'âge de 2 mois)	Ascaris, strongles (au sevrage) et gastérophiles	
	Molécules et recommandations		Fenbendazole pendant 5 jours si les poulains sont vus quotidiennement Sinon, ivermectine en une seule dose: 40 jours critiques pour la faune coprophage; garder les poulains en paddock pour ramasser les crottins.	Benzimidazoles	Ivermectine permet de traiter contre les 3 parasites en une seule fois. 40 jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)	
Yearling	Parasites		Strongles, cestodes	Strongles (à tous les stades)	Strongles, cestodes, et gastérophiles	Ascaris
	Molécules et recommandations		Praziquantel pour les cestodes Pour les strongles : S'il n'y a pas de résistance dans l'élevage vis-à-vis des petits strongles : fenbendazole ; Si pas de sortie au pré (uniquement box + paddock) : ivermectine. 40 jours critiques pour la faune coprophage : ramasser les crottins. Si sorties au pré : moxidectine 8 premiers jours critiques pour la faune coprophage : ramasser les crottins ; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)	Si pas de sortie au pré (uniquement box + paddock): ivermectine. 40 jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins. Si sorties au pré: moxidectine 8 premiers jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins; favoriser le paddock ou	Praziquantel pour les cestodes Ivermectine pour les strongles et les gastérophiles. 40 jours critiques pour la faune coprophage : ramasser les crottins ; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)	Fenbendazole

Âge		Hiver	Printemps		Été		Automne	Hiver	
Adultes en pâture	Parasites	Strongle	Strongles adultes		Strongles (à tous les stades)		Strongles, la cyathoston gastéropl	nes et	
	Molécules et recommandations    Coproscopie: traitement des adultes les plus parasités     S'il n'y a pas de résistance dans l'élevage vis-à-vis des petits strongles: fenbendazole;     Si pas de sortie au pré (uniquement box + paddock): ivermectine. 40 jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins.     Si sorties au pré: moxidectine     8 premiers jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)			Coproscopie: traitement des adultes les plus parasités S'il n'y a pas de résistance dans l'élevage vis-à-vis des petits strongles: fenbendazole; Si sorties au pré: moxidectine 8 premiers jours critiques pour la faune coprophage: ramasser les crottins; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)  Coproscopie: traitement des adultes les plus pa Fenbendazole à 7,5mg/kg pour l'cyathostomes l'vermectine pour et les gastérophile et les gastérophile coprophage: ramasser les crottins; favoriser le paddock ou le box (par rapport au pré)		la dose de es larves de les strongles s. pour la faune imasser les r le paddock			
Adultes au box	Parasites	Strongle	s adultes				Strongl	es	
	Molécules et recommandations	l'élevage vis-à- strongles : fenbe	arasités e résistance dans vis des petits				Coproscopie: trai adultes les plus par S'il n'y a pas de ré l'élevage vis-à-vis strongles: fenben S'il y a des ivermectine	asités sistance dans des petits dazole ;	

#### IV.2 ANNEXE 2 : COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

#### Les représentants de l'État et de ses services déconcentrés :

- La Préfète de Seine-et-Marne ou son représentant.
- Le Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France ou son représentant.
- Le Directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France, unité territoriale de Seine-et-Marne ou son représentant.
- Le Directeur départemental des territoires de Seine-et-Marne ou son représentant.
- Le Délégué interrégional Nord-Ouest de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques ou son représentant.
- Le Chef du service interdépartemental lle-de-France Est de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ou son représentant.
- Le Directeur interrégional du Centre Est de voies navigables de France subdivision de Montargis ou son représentant.
- Le Président du Centre régional de la propriété forestière d'Ile-de-France Centre ou son représentant.

#### Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

- Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France ou son représentant.
- Le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant.
- Les maires des communes Moret-sur-Loing, Ecuelles, Montarlot, Episy.
- Le Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing ou son représentant.
- Le Président du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Loing ou son représentant.

#### Les représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site

- Le Président du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs ou son représentant.
- Le Président du Syndicat départemental de la propriété agricole et rurale ou son représentant.
- Le Président la régie autonome Eau de Paris ou son représentant.

#### Les représentants des organismes consulaires :

Le Président de la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne ou son représentant.

### Les représentants des organismes exerçant leurs activités dans les domaines de la chasse, du sport et du tourisme :

- Le Président de la fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant.
- Le Président de la fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne ou son représentant.
- Le Président du comité départemental de la randonnée (CODERANDO 77) ou son représentant.

#### Les représentants des associations de protection de la nature:

- Le Président de l'Association Nature Environnement 77 ou son représentant.
- Le Président de l'Association Ile-de-France Environnement ou son représentant.
- Le Président de l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing ou son représentant.

• Le Président de l'Association pour l'aménagement harmonieux des vallées de l'Orvanne et du Lunain ou son représentant.

#### **Autres membres**

- Le Directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie ou son représentant.
- Le Président du conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'lle-de-France ou son représentant.

# IV.3 ANNEXE 3: Protocole de suivi de la pression de pâturage du CD 77 sur l'ENS marais d'Episy (à titre d'exemple)

Le protocole présenté ici est tiré de protocoles expérimentés sur des tourbières de Lorraine et de Champagne-Ardenne par les Conservatoires d'Espaces Naturels de ces deux régions. Le principe du protocole repose sur un découpage virtuel du site et l'application d'une grille de notation basée sur des critères qualitatifs et quantitatifs pour mesurer les effets du pâturage sur la végétation et le sol. La méthode proposée ici repose sur l'évaluation de l'intensité de la pression de pâturage sur la végétation sur la zone du marais clôturée et fréquentée depuis plusieurs années par des animaux. Il s'agit de :

- Connaître avec précision les pressions de pâturage exercées sur les différents types de végétation.
- Suivre l'évolution de cette pression et l'utilisation de la zone pâturée par les chevaux dans le temps.
- Corréler la pression de pâturage mesurée avec les suivis scientifiques déjà en place, ou à venir.
- Ajuster, en fonction d'éventuels dysfonctionnements constatés, la conduite du pâturage sur le site.

#### **Etape préparatoire**

Carte « Quadrillage de l'ENS »

L'ensemble du marais (périmètre de l'ENS) a été quadrillé en mailles de 20m par 20 m qui correspondent en fait à des carrés de lecture (utilisation d'une grille géoréférencée). Chaque carré a été numéroté et les coordonnées WGS84 de son centroïde calculées.

#### Recueil de données

La pression de pâturage est généralement mesurée après le départ du troupeau sur un parc ou un site sur la base du pourcentage d'abroutissement de la végétation herbacée. Toutefois, compte tenu du pâturage permanent en place sur le « marais d'Episy », il a été choisi de réaliser un test d'évaluation de la pression de pâturage dans le courant de l'été (août). Au cours des prochaines années, l'évaluation sur le terrain devra être réalisée en fin de période de végétation (septembre) pour disposer d'une information la plus complète possible sur la pression des animaux sur la végétation. Le piétinement est également pris en compte dans l'évaluation en raison de son action complémentaire réalisée par les animaux avec l'abroutissement (DUPIEUX, 1998). Sur chaque carré de lecture s'applique une norme d'abroutissement, définie en 1995 par le Conservatoire des Sites Lorrains (RICHARD, 1995). Le tableau ci-dessous présente la façon dont s'applique l'indice d'abroutissement défini.

Indice d'abroutissement	% de végétation consommée et autres critères		
0	Pas de traces de passage et d'abroutissement		
1	Traces de passage et superficie abroutie < 5%		
2	Superficie abroutie comprise entre 5 et 25%		
3	Superficie abroutie comprise entre 25 et 50%		
4	Superficie abroutie comprise entre 50 et 75%		
5	Superficie abroutie > 75 % et mise à nu du sol < 20%		
6	90 % abroutissement et mise à nu du sol > 20%		